

Pollution de l'Air et Justice Administrative : Constats et perspectives



Site Internet : www.cecaam.org



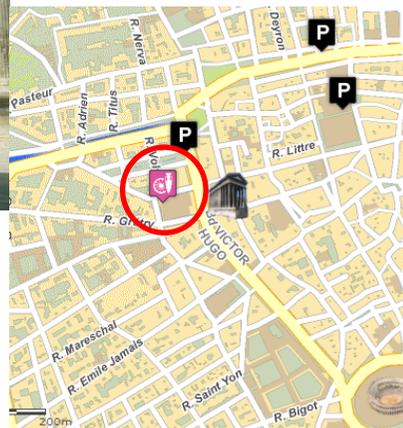
Les évolutions climatiques et leurs conséquences écologiques sont devenues en quelques décennies des enjeux fondamentaux pour nos sociétés et ce qui aurait pu être une crise passagère s'est transformée en une profonde altération de notre rapport au monde. Notre planète est entrée depuis la fin du XX^{ème} siècle dans l'ère de l'anthropocène, dans laquelle l'humanité est devenue un facteur qui la régit. Une de ses caractéristiques en est la pollution de l'air qui fait désormais l'objet de connaissances documentées et dont les conséquences sur la santé humaine sont connues et quantifiées.

Le juge administratif qui se caractérisait naguère par sa discrétion dans le paysage sociétal, en est devenu un acteur incontournable. Il se trouve, dès à présent, sommé d'intervenir dans la planification des actions de lutte contre la pollution de l'air comme l'a montré l'arrêt récent du Conseil d'État (*pollution de l'air de Paris*). Le juge Européen n'y échappe pas non plus (*pollution de l'air de Londres*)

Comprendre l'acteur que peut devenir le juge administratif dans ce domaine nouveau qu'est celui de la pollution de l'air, telle est l'ambition de ce colloque qui renouvellera le plaisir de vous retrouver dans le cadre prestigieux du Carré d'Art à Nîmes.

Jean-François MOUTTE,
Président du Tribunal
Administratif de Nîmes

Michel DENGLOS,
Président honoraire
de la CECAAM



Colloque agréé par le Centre de
Formation de la Juridiction
Administrative au titre de la
formation continue des magistrats
administratifs

Sous la co-Présidence de

Madame Dominique BONMATI, **Monsieur Jean-François MOUTTE**,
Présidente du Tribunal *Président du Tribunal*
Administratif de Montpellier *Administratif de Nîmes*

Invitée d'honneur : Madame la Conseillère d'État Lucienne ERSTEIN,
Présidente de la Cour Administrative d'Appel de Marseille

La Compagnie des Experts
près la Cour Administrative d'Appel de Marseille
organise dans le cadre des 12^{èmes} journées

Le mercredi 20 avril 2016

Un colloque sur le thème

Pollution de l'Air et Justice Administrative:
Constats et perspectives

Compagnie des Experts
près la Cour Administrative d'Appel de Marseille

Responsable du colloque : Michel DENGLOS, Président honoraire
5, impasse des Platanes – 84300 LES TAILLADES

☎ 04 90 76 01 29 - 📠 04 90 75 13 13
denglos@eubage.fr

PROGRAMME

Pollution de l'Air et Justice Administrative : constats et perspectives

Mercredi 20 avril 2016 – Auditorium du Carré d'Art – 16, Place de la Maison Carrée – 30000 NÎMES

8H30 – 9H00	Accueil des participants
9H00 – 9H20	Ouverture du colloque Monsieur Jean-François MOUTTE , <i>Président du Tribunal Administratif de Nîmes</i> Madame Dominique BONMATI , <i>Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier</i> Madame Sylvie LEDENTU , <i>Présidente de la CECAAM</i>
Modérateur du colloque :	Monsieur Michel DENGLOS , <i>Président honoraire de la CECAAM</i>
9H30 – 10H00	La pollution de l'Air : les constats Monsieur Dominique ROBIN , <i>Directeur d'Air PACA</i>
10H10 – 10H40	La pollution de l'air: un enjeu de société Maître Louis COFFLARD <i>Président des Amis de la Terre,</i> <i>Avocat au Barreau de Paris</i>
10H50 – 11H30	La pollution de l'air intérieur Monsieur Olivier TOMA <i>Président du C2DS</i> Maître Patricia PIJOT <i>Avocat au Barreau de Montpellier</i>
11H30 – 12H15	La pollution de l'air : perspectives jurisprudentielles Monsieur Marc CLEMENT , <i>Premier conseiller - Cour Administrative d'Appel de Lyon</i> Lord Robert CARNWATH , <i>Cour suprême du Royaume-Uni</i>
12H15	Clôture Madame Lucienne ERSTEIN , <i>Conseillère d'État</i> <i>Présidente de la Cour Administrative d'Appel de Marseille</i>
12H30	Vin d'honneur offert par Monsieur Jean-Paul FOURNIER , <i>Sénateur-Maire de Nîmes</i>
13H00	Déjeuner

Les intervenants

Madame Lucienne ERSTEIN,

Conseillère d'État,

Présidente de la Cour Administrative d'Appel de Marseille

Lord Robert CARNWATH, *(sous réserve)*

Cour suprême du Royaume-Uni

Monsieur Marc CLEMENT,

Premier Conseiller à la Cour Administrative d'Appel de Lyon

Membre de l'Autorité environnementale du CGEDD

Maître Louis COFFLARD,

Avocat au Barreau de Paris, Président des Amis de la Terre

Monsieur Dominique ROBIN,

Directeur d'Air PACA

Monsieur Olivier TOMA,

Président du C2DS, Ancien directeur d'établissements de santé.

Maître Patricia PIJOT,

Avocat au Barreau de Béziers,

BULLETIN D'INSCRIPTION

70 € - Membre CECAAM

90 € - Centre de Formation de la Juridiction Administrative

110 € - Autre

Nom Prénom

Organisme

Fonction

Adresse

Code Postal Ville

Tél Fax

e-mail

Participe au colloque et joint le chèque du règlement à l'ordre de la CECAAM (bulletin et règlement à adresser à : Dominique KRAVETZ, Secrétaire du colloque, 38 Place Carnot, 84400 Apt *avant le 08 avril 2016*)